

INTERPELLATIONS ET QUESTIONS ORALES

QUESTION ORALE DE M. WITSEL À M. DOLIMONT, MINISTRE DU BUDGET ET DES FINANCES, DES AÉROPORTS ET DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES, SUR « LA CONTRIBUTION DE LA WALLONIE À LA COUPE DU MONDE DE HOCKEY DE 2026 »

M. le Président. – L'ordre du jour appelle la question orale de M. Witsel à M. Dolimont, Ministre du Budget et des Finances, des Aéroports et des Infrastructures sportives, sur « la contribution de la Wallonie à la Coupe du monde de hockey de 2026 ».

La parole est à M. Witsel pour poser sa question.

M. Witsel (PS). – Monsieur le Ministre, c'est au stade de hockey Justin Peeters à Wavre que certains matches de la Coupe du monde 2026 se dérouleront.

Ce sont quelque 4 000 places assises et trois terrains qui sont prévus pour ce stade.

Lors des grands événements, les tribunes seront aménagées afin d'accueillir 10 000 places.

Habituellement, les terrains de hockey sont humides, mais ici, le stade de Wavre va contenir le tout premier terrain sec au niveau international, et ce, dans un principe de durabilité.

De manière symbolique, les acteurs concernés, dont vous-même, viennent de déposer la première pierre. La fin des travaux est prévue pour 2025.

Entre les inondations et l'augmentation des prix dans le domaine de la construction, le budget n'a cessé d'augmenter pour construire un stade à la hauteur des compétitions prévues et des sportifs attendus. Le budget actuel est de 9,2 millions d'euros qui seront partagés par la Province du Brabant wallon, la Région wallonne, l'Association royale belge de hockey, le Lara – le club wavrien de hockey – et la RCA de Wavre.

Vous avez également annoncé que le Gouvernement wallon allait soutenir l'organisation de la coupe du monde à hauteur de 600 000 euros.

Comme vous l'avez dit, et c'est une réalité, ce stade de hockey va faire rayonner la Wallonie au niveau international. Entre l'alimentation en électricité via des panneaux solaires, l'utilisation de pompes à chaleur, la récupération des eaux de pluie, la plantation d'arbres et la réflexion sur les parkings de délestage et de navettes, rien n'est laissé au hasard afin que cette implantation soit idéale.

Comment la ventilation budgétaire a-t-elle été décidée entre les différents niveaux de pouvoirs et associations ?

D'autres implantations en Wallonie accueilleront-elles la Coupe du monde de hockey ? Je pense notamment à Liège et à Verviers.

Considérant que l'organisation d'un tel événement contribue à promouvoir l'image de la Wallonie et son économie locale, des pourparlers ont-ils lieu avec les acteurs concernés ?

Je vous remercie pour vos éléments de réponse.

M. le Président. – La parole est à M. le Ministre Dolimont.

M. Dolimont, Ministre du Budget et des Finances, des Aéroports et des Infrastructures sportives. – Tout d'abord, Monsieur le Député, votre question me donne l'occasion, en préambule, de saluer les brillantes performances de nos équipes nationales féminine et masculine lors des tournois de qualification pour les Jeux olympiques de Paris en 2024. Comme vous le savez, nos deux équipes se sont brillamment illustrées en remportant chacune leur compétition.

Dans le cadre de l'aménagement du stade régional de hockey, j'ai déjà pu longuement vous détailler la ventilation du financement pour les travaux du nouveau stade régional de hockey à Wavre. Son opérationnalité devrait être finalisée en mai 2025.

Pour rappel, la Wallonie interviendra à hauteur de 3 974 577 euros.

Concernant la ventilation budgétaire dans le cadre du financement du *fee* d'organisation de la Coupe du monde 2026, outre l'intervention régionale de 600 000 euros, les autres soutiens sont les suivants :

- la Fédération Wallonie-Bruxelles pour un montant de 1,6 million d'euros, soit 800 000 euros de la compétence Sports, 800 000 euros de la compétence Relations internationales ;
- la Loterie nationale pour 250 000 euros ;
- la Province du Brabant wallon pour 100 000 euros.

À la suite d'un contact avec l'Association royale belge de hockey, je peux vous confirmer qu'en Wallonie, seul le site de Wavre sera utilisé pour l'événement. Ce sera Amsterdam pour les Pays-Bas.

Même si la coupe du monde se déroulera en tant que telle sur le site du stade de Wavre, il n'en demeure pas moins que les autres infrastructures d'une certaine ampleur et situées à proximité du stade seront utilisées pour les entraînements et les tournois masters, jeunes, parahockey, et cetera.

Il est indéniable qu'un tel événement sera une formidable promotion pour la Wallonie et aura des retombées économiques au niveau local. Le porteur de projet et la Fédération francophone de hockey, avec qui

nous sommes en contact, prennent les dispositions nécessaires pour collaborer avec les différents acteurs et partenaires locaux concernés.

L'expansion du hockey chez nous, couplée aux remarquables résultats obtenus ces dernières années par nos équipes nationales, s'ils se poursuivent jusqu'à cette Coupe du monde, ce dont je ne doute pas, ne pourra que contribuer positivement au rayonnement de la Wallonie et de ses talents sportifs.

M. le Président. – La parole est à M. Witsel.

M. Witsel (PS). – Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour ces éléments de réponse.

Cette Coupe du monde va apporter un plus énorme en ce qui concerne les retombées, tant au niveau sportif qu'économique, pour la Wallonie.

Le seul petit bémol, c'est que, provenant de l'arrondissement de Liège, Liège et Verviers ne soient pas repris. Cela reste une déception, pour nous, Liégeois.

**QUESTION ORALE DE M. WITSEL À
M. DOLIMONT, MINISTRE DU BUDGET ET DES
FINANCES, DES AÉROPORTS ET DES
INFRASTRUCTURES SPORTIVES, SUR « LES
JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE
PARIS 2024 »**

**QUESTION ORALE DE M. CLERSY À
M. DOLIMONT, MINISTRE DU BUDGET ET DES
FINANCES, DES AÉROPORTS ET DES
INFRASTRUCTURES SPORTIVES, SUR « LES
JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
DE 2024 »**

M. le Président. – L'ordre du jour appelle les questions orales à M. Dolimont, Ministre du Budget et des Finances, des Aéroports et des Infrastructures sportives, de :

- M. Witsel, sur « les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 » ;
- M. Clersy, sur « les Jeux olympiques et paralympiques de 2024 ».

La parole est à M. Witsel pour poser sa question.

M. Witsel (PS). – Monsieur le Ministre, la Ville de Paris a été désignée hôte pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Cet événement de renommée internationale pourrait avoir des retombées positives, tant sur le plan sportif, économique que touristique, pour la Wallonie.

À proximité de la frontière française, les infrastructures sportives que sont le centre de BMX de Péronnes et la piscine de Mouscron ont été reprises dans

le cadre du programme « Wallonie Ambitions Or » afin que la Wallonie puisse être une terre d'accueil pour certaines délégations olympiques en amont des Jeux olympiques de Paris. Il existe encore d'autres centres en Wallonie qui pourraient accueillir des délégations olympiques.

À quelques mois des Jeux olympiques, des réservations pour des infrastructures sportives situées en Wallonie ont-elles été enregistrées ? Pouvez-vous faire un bilan de la situation ?

Comment vous coordonnez-vous avec votre homologue de la Fédération Wallonie-Bruxelles de sorte que cet événement puisse profiter au maximum à la Belgique francophone, et singulièrement à la Wallonie ?

Quels sont les sites qui sont susceptibles d'être occupés et qui le seront réellement par des délégations internationales ?

M. le Président. – La parole est à M. Clersy pour poser sa question.

M. Clersy (Ecolo). – Monsieur le Ministre, je ne serai pas trop long puisque mon collègue Witsel a dévoilé l'essentiel des éléments.

En effet, lorsque la Ville de Paris a été désignée hôte pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2024, le Gouvernement wallon y a vu, à juste titre, une opportunité de séduire les délégations internationales et de profiter des retombées positives de la compétition, tant sur le plan sportif, économique que touristique.

À la lecture d'un article de presse paru il y a quelques jours, on constatait que les retombées en Wallonie picarde étaient loin des espérances malgré, comme mon collègue l'a rappelé, les efforts qui ont été faits en termes d'édification d'infrastructures sportives locales, telles que le centre BMX de Péronnes et la piscine de Mouscron. En Wallonie picarde, aucune délégation n'a manifesté d'intérêt pour utiliser les infrastructures sportives proposées. *La Dernière Heure* met directement en cause la Fédération Wallonie-Bruxelles pour avoir potentiellement agi trop tardivement dans la promotion de ces sites sportifs.

Quelles actions ont été entreprises, en concertation avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'assurer la promotion de ces infrastructures auprès des délégations étrangères ?

Quelles sont les raisons invoquées pour l'absence d'intérêt des délégations internationales et des sportifs à utiliser les infrastructures de la Wallonie picarde et, plus largement, du territoire de la Région ?

Quelles mesures, le cas échéant, mettez-vous en place pour remédier à cette situation ? Je vous remercie par avance pour vos réponses.

M. le Président. – La parole est à M. le Ministre Dolimont.

M. Dolimont, Ministre du Budget et des Finances, des Aéroports et des Infrastructures sportives. – Messieurs les Députés, afin de faire la promotion de ces infrastructures en vue des Jeux olympiques de Paris, la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont établi, en partenariat, un cadastre des infrastructures sportives de haut niveau en Wallonie et à Bruxelles. Celle-ci recense, dans une brochure, 28 infrastructures pouvant accueillir des délégations étrangères dans 23 sports bien spécifiques. Si les Jeux olympiques de Paris représentent une opportunité, ils ne sont pas une fin en soi. Ce catalogue a vocation à être pérennisé et mis à jour régulièrement afin de valoriser notre région au travers des infrastructures sportives sur le long terme.

Les démarches pour présenter ce cadastre aux acteurs du sport sont multiples. Je citerai notamment la mise en ligne de la brochure sur les sites web d'Infrasport et de l'ADEPS. Les cartes de visite avec un QR code renvoyant à ces sites ont déjà été préparées. Celles-ci seront distribuées aux fédérations sportives de manière à ce qu'elles puissent les diffuser auprès de leurs collègues étrangers lors des compétitions internationales.

Nous prévoyons également la diffusion de la brochure par Wallonie-Bruxelles International vers son réseau et la diffusion de la brochure par le COIB vers ses homologues étrangers.

Monsieur Witsel, étant donné que cette brochure regroupe aussi bien des centres ADEPS que des infrastructures sportives diverses gérées par des communes, des provinces, des clubs ou d'autres choses encore, je ne dispose pas de la liste des sites qui sont réservés à ce jour ou qui seront susceptibles de l'être prochainement. En effet, les centres ADEPS étant en gestion propre, la Fédération Wallonie-Bruxelles a des contacts directs avec les délégations étrangères intéressées.

La Wallonie, par contre, ne gère aucun centre et agit en tant que pouvoir subsidiant au niveau des infrastructures sportives. Les informations contenues dans la brochure pour chacune des infrastructures wallonnes redirigent donc logiquement vers leurs gestionnaires spécifiques. C'est via ce canal que les délégations étrangères pourront demander de plus amples informations et effectuer d'éventuelles réservations.

La Fédération Wallonie-Bruxelles me précise également que certains pays, comme le Sénégal, l'Ukraine, la Suisse et la Tunisie, l'ont contacté et marquent leur intérêt pour l'occupation d'infrastructures sportives.

Enfin, Monsieur Clersy, il est prématuré de tirer d'ores et déjà un bilan étant donné que certains pays

prennent encore des contacts. L'objectif de WAO ne se limite pas à l'échéance des Jeux olympiques, mais ambitionne de doter la Wallonie d'infrastructures sportives performantes pour les athlètes wallons de haut niveau et pour les délégations internationales, de manière générale et pérenne.

M. le Président. – La parole est à M. Witsel.

M. Witsel (PS). – Monsieur le Ministre, je vous remercie pour les éléments que vous m'avez apportés. Il est important de doter la Wallonie d'infrastructures de qualité pour les Wallons et les Wallonnes. Ce cadastre des infrastructures sportives doit permettre que l'on puisse avoir des références adéquates pour nos différents athlètes et valoriser notre Région. Vous m'avez gentiment renvoyé vers votre homologue de la Fédération Wallonie-Bruxelles et je ne manquerai pas de lui poser la question.

M. le Président. – La parole est à M. Clersy.

M. Clersy (Ecolo). – Monsieur le Ministre, je vous remercie pour vos réponses. Mardi prochain, j'interrogerai donc votre homologue en charge des sports en Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'obtenir un bilan exhaustif des réservations. Cela permettra d'avoir un état des lieux complet de la situation. Il sera intéressant que la Wallonie soit en relation étroite avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, ne fut-ce que pour connaître les raisons qui auraient amené certaines délégations à ne pas opter pour nos infrastructures. Cela sera enrichissant et nous permettra de corriger des choses dans le cadre d'appels à subsides futurs